

Récapitulatif des documents du dossier d'inscription

Permanence : Inscription, réinscription et dossier d'essai :

Merci d'utiliser les créneaux pour vous inscrire, réinscrire ou rendre votre dossier essai afin de ne pas perturber la reprise des cours et par respect pour les bénévoles qui donnent de leur temps pour être présents et répondre à vos questions !

Mercredi 31 Août 2022 de 16h à 19h30 au Dojo de Champagnole
Vendredi 2 Septembre 2022 de 18h à 20h au Dojo de Champagnole
Samedi 3 Septembre 2022 de 10h à 11h au Dojo de Monnet-la-Ville
Lundi 5 Septembre 2022 de 17h30 à 19h au Dojo d'Arbois

Reprise des cours pour la saison 2022/2023 : A partir du Mardi 6 Septembre 2022

Attention cette année, les judokas ne pourront monter sur les tatamis qu'avec un dossier complet donc merci de venir valider votre dossier d'inscription, de réinscription ou d'essai lors des permanences. Cela facilitera grandement le travail des professeurs et bénévoles du club

- **La fiche d'inscription remplie et signée par le représentant légal**
- **Un certificat médical papier ou validé sur passeport sportif ou l'attestation du Questionnaire sportif**
Infos sur le site internet du club www.judoclubchampagnolais.fr onglet : inscription 2022/2023.
- **Pré-valider sa licence 2022/2023 sur le site de la FFJDA** www.ffjudo.com } Se licencier à la FFJDA } Je n'ai jamais été licencié ou j'ai déjà été licencié (Si pas fait pour les séances d'essai)
- **Le montant de la licence 41€ (ou 21€ pour les enfants de -4ans)**
Espèce ou chèque à l'ordre du JC Champagnolais
Retiré en Septembre 2023 où dès la première montée sur les tatamis, si reprise après Septembre.
- **Le montant de la cotisation annuelle (Selon cours et réductions, attention réductions non cumulables)**
Espèce ou chèque à l'ordre du JC Champagnolais Si réglée en totalité, le chèque sera encaissé en Septembre 2023 où dès la première montée sur les tatamis si reprise après Septembre.
Si réglé en plusieurs fois (uniquement pour règlement par chèque): les 3 chèques devront être donnés au JCC dès le premier cours de reprise. Le premier chèque sera encaissé directement à la reprise avec le chèque de licence puis les deux autres chèques seront encaissés le 5 des mois suivants.
- **Intégrer le listing mail 2022/2023 (recevoir infos, compétitions, changements d'horaires,...)**
Envoyer un mail avec nom, prénom, année de naissance et Dojo d'entraînement à l'adresse suivante : judoclubchampagnole@gmail.com (Les judokas inscrits sur le listing 2021/2022 sont automatiquement inscrits sur celui de 2022/2023, pas besoin d'envoyer un mail, sauf si vous souhaitez être retiré de la liste)

Nous contacter :

Dojo n°1 : 2, Place de la Champagnolaise 39300 CHAMPAGNOLE

Dojo n°2 : Rue des creuses 39300 MONNET-LA-VILLE

Dojo n°3 : 13 Grande Rue, 39600 ARBOIS

Mail: judoclubchampagnole@gmail.com

Site internet : www.judoclubchampagnolais.fr

Page Facebook: [Judo Club Champagnolais JCC](#)

Page Instagram : [judo_club_champagnolais](#)